

## Administration de la Justice

L'administration de la justice, sous le régime libéral, abonde en scandales de toutes sortes qui, plus que tous les autres, doivent être odieux à l'électorat honnête. Jamais en effet procureurs-généraux n'ont aussi facilement oublié que justice égale était due aux pauvres comme aux riches et que c'est là une règle sacrée.

### Gaynor et Greene

Entre tous les scandales judiciaires auxquels le département du procureur général a prêté sa complicité, l'affaire Gaynor et Greene mérite d'être rappelée. Jamais procès n'a contribué autant à diminuer dans l'esprit du peuple le respect dû à la justice.

Deux individus fuyaient la justice de leur pays. Très riches du produit de leur vol, ils pouvaient ne rien épargner pour échapper à l'extradition. Afin de réussir plus sûrement, ils choisirent comme défenseurs tous les avocats apparentés ou associés en quelque façon avec ceux qui devaient les juger ou qui administraient la justice.

Ainsi, parmi les défenseurs de Gaynor et Greene, on comptait M. L.-A. Taschereau, aujourd'hui ministre des Travaux Publics et alors associé légal du premier ministre de la province et du ministre de la Justice à Ottawa; M. Honoré Gervais, associé légal du procureur général, l'Hon. H. Archambault; M. L.-A. Cannon, fils de l'assistant procureur général, aujourd'hui juge Cannon; enfin M. Ch. Chauveau, fils du magistrat Chauveau, commissaire d'extradition.

Grâce à ces influences réunies, tout le rouage de l'administration de la justice fut mis au service des accusés, à tel point que la prison elle-même s'ouvrit mystérieusement devant eux et que le Château Frontenac devint leur lieu d'incarcération, avec un géolier nouveau choisi spécialement pour eux parmi les membres de la police provinciale.

C'est véritablement une tâche dans l'histoire de notre province que cette triste affaire. On a laissé depuis le peuple sous l'impression qu'il y a dans ce pays une justice pour les riches, même voleurs, et une autre pour les pauvres.

De même, dans l'affaire des colons de Nemtayé, en 1903, il suffisait aux puissants clients du bureau légal du premier ministre de lui écrire une lettre pour faire descendre une escouade